

Procès verbal

Conseil d'administration du 18/09/2018

Présents :

Mme Criscolo, principale du collège, M. Thévenon , principal adjoint, Mme Silva adjointe gestionnaire

Mme Loiseau, Mme Belloir, M. Jégou, Mme Berthelot, Mme Bernasconi, Mme Wlody, représentant les professeurs

Mme Noguero, représentant les ATSS

M. Lejeune, Mme Guégan, Mme Duvert, Mme Hautreux, M. Deneu, représentant les parents d'élèves

Mme Heuzé, M. Franco, représentant les élus

M. Leroux, personnalité qualifiée

Enzo Chaume-Soreau, Lucien Gendre, représentants les élèves

Excusés : M. Edom, représentant la commune, M. Ryo, CPE, Mme Thimon, parent d'élève

I. **Approbation du compte rendu de CA du 21/06/2018**

Approuvé à l'unanimité

II. **Informations générales**

❖ Dotations globales pour l'année en cours :

Une dotation supplémentaire de 3h a été accordée à la suite de la demande de Mme Criscolo. Elle permet de dédoubler une heure dans deux classes de 3^{ème} et une de 4^{ème} en anglais car ces trois groupes comptent plus de 28 élèves.

Remarques des professeurs : il est dommage que nous ayons connaissance de cette dotation aussi tardivement car il faut réorganiser nos groupes « au pied levé ». Il demeure que les groupes restent chargés jusqu'à 29-30 élèves et quid des nouvelles inscriptions.

Réponse de Mme Criscolo : elle a signalé à la direction académique qu'il ne serait pas possible de prendre de nouvelles inscriptions d'élèves anglicistes 1^{ère} langue en 4^{ème} car les groupes sont complets.

- ❖ Mme Criscolo fait lecture d'un courrier de M. le directeur académique, qu'elle a reçu en juin dernier. Celui-ci l'informe de la dénomination désormais identique des deux ULIS collège qui accueillent des élèves présentant des troubles auditifs (TFA). Il indique également que les deux ULIS seront réunies au collège Le vieux colombier à compter de la rentrée 2019 puisqu'il n'y a pas la place nécessaire au collège Ambroise Paré pour y accueillir tous les élèves. Cette réunion fait suite à un souhait exprimé par les enseignants des ULIS école et collège qui déplorent que les élèves soient séparés à l'entrée en 6^{ème}.

Mme Criscolo se réjouit de cette décision car cela pérennise l'investissement des équipes du collège Le vieux colombier depuis plusieurs années.

- ❖ E lyco 3 : information de M. Thévenon
 - On découvre le nouveau E lyco qui a fait l'objet d'une refonte complète, à la suite d'un changement de prestataire.
 - Il est moins ambitieux que E lyco 2 ; se veut plus simple.
 - Il n'est pas encore totalement fonctionnel et ne le sera pas avant la Toussaint, pour ce qui concerne le cahier de textes.
 - En attendant, Pronote fonctionne, notamment pour les emplois du temps et les éventuelles modifications. Les familles et représentants légaux sont donc invités à le consulter via le site E-lyco du collège (une icône figure en page d'accueil du site du collège, l'identification ne se fait qu'après avoir cliqué dessus).
 - Une information sera faite aux élèves et aux parents.
 - M. Guyon et M. Bouttevin, professeurs de technologie ont bien formé les 6^{ème}.

I. Questions financières

- ❖ Contrats et conventions :

Cf. annexe avec la liste des contrats de maintenance en vigueur dans l'établissement, la majorité d'entre eux étant conclus par le conseil départemental. La liste des conventions est également jointe (en particulier celles avec le lycée Le Mans Sud pour la gestion de la paie des personnels recrutés en contrats aidés (CUI-CAE) et avec le lycée Douanier Rousseau de Laval pour celle des AESH).

Vote : Approbation à l'unanimité

- ❖ Mme Silva indique que le conseil d'administration doit se prononcer sur l'acceptation d'un don en nature de 22 ordinateurs portables, provenant d'une sortie de stock de la direction académique car jugés obsolètes. Le collège s'était porté candidat pour les recevoir afin de les mettre à disposition, dans les classes, des élèves pour lesquels la rédaction serait facilitée par un ordinateur.

Accord – Vote : Approbation à l'unanimité

- ❖ Sortie – Concert Peace & Love : pour les élèves de 4^{ème} (3 classes). Les élèves de la 4^{ème} classe y assisteront l'année prochaine.

Vote : Approbation à l'unanimité

- ❖ Sortie à Nantes pour les germanistes qui reçoivent leur correspondant de Weyhe.

Vote : Approbation à l'unanimité

- ❖ Voyage à Nancy pour les élèves de l'ULIS du 10 au 14 décembre

Pour participation à un championnat de Handball – 16 élèves concernés, des collèges le vieux colombier et Ambroise Paré.

Participation financière de 100€ maxi – Prise en charge de 20€ par le FSE

Transport en train.

Il y a des demandes de subvention ; Mme Heuzé fait déjà savoir qu'elle ne pourrait attribuer de subvention sur sa dotation cantonale.

Mme Wlody, enseignante coordinatrice de l'ULIS indique qu'elle a fait plusieurs demandes de subventions auprès de nombreux organismes et associations. Elle attend des réponses.

Vote : Approbation à l'unanimité

- ❖ Concessions de logement

Mme Silva indique que les membres du conseil d'administration doivent se prononcer sur les concessions de logement pour nécessité absolue de service ; 4 logements sont ainsi attribués à Mme Criscolo, M. Thévenon, Mme Silva et Mme Cortès.

Il y a une concession à titre précaire (1 an) pour une professeure du collège venant de la région parisienne, moyennant un loyer mensuel de 250€ et 50€ de charge.

Vote : Approbation à l'unanimité

❖ Prélèvements sur fond de roulement (service général)

- Achat de 2 tables de ping pong 2 x 1 200€

Vote : Approbation à l'unanimité

- Prélèvement de 1 500€ pour fournitures administratives

Vote : Approbation à l'unanimité

- Prélèvement pour le service restauration : 15 000€

Vote : Approbation à l'unanimité

I. **Calendrier de l'année**

❖ Stage découverte 3^{ème} aura lieu les 30-31/01 et 01/02

Rappel : il peut y avoir des aménagements de date sur sollicitation des parents, notamment pour les élèves qui voudraient découvrir un lieu qui ne travaille pas le mercredi ou qui au contraire, voit sa plus grande activité le samedi.

Validation de la convention qui n'a pas été modifiée, en même temps que celle pour « Bravo les artisans ».

❖ Entraînement aux épreuves écrites du DNB, dans la semaine du 25 au 29/03/2019

Entraînement oral le 29/05/2019

Oral le 12/06/2019

Les 6^{ème}, 5^{ème}, et 4^{ème} n'auront pas cours les 29/05/2019 et 12/06/2019

Vote / calendrier : Approbation à l'unanimité

❖ Convention « Bravo les Artisans »

Possibilité de découverte du milieu artisanal

Autorisation pour signature de la convention :

Vote : Approbation à l'unanimité

II. **Projet d'établissement 2018-2001**

Déjà soumis aux membres préalablement à lecture pour commentaires.

Message de Mme Criscolo : merci aux équipes qui ont contribué à la rédaction de ce projet.

Quelques point forts :

- Semestrialisation de l'année scolaire Vs les trimestres. Mais mise en place de 4 bilans /an élève / parents / professeurs
- Plus de note en 6^{ème} mais évaluation par compétences.

Validation du projet :

Vote : Approbation à l'unanimité

Dates :

Prochain CA : 5 novembre 2018

CA vote du budget : 29 novembre 2018

L'ordre du jour étant épuisé (pas de questions diverses), la séance est levée à 19h15.

Le secrétaire

Dominique DENEU



La présidente

Sylvie CRISCOLO

